

ASSEMBLEE GENERALE GAMINS-GAMINES 20 SEPTEMBRE 2019

La séance débute à 20h après que les personnes présentes se soient acquittées de leur cotisation à l'association.

1) RAPPORT MORAL-RAPPORT D'ACTIVITE

L'Association Gamins-Gamines, créée en 2003, a pour but d'organiser et de participer à des événements (foire à la puériculture, Marché de Noël, ...) permettant de collecter des fonds qui seront ensuite investis dans du matériel ou des activités destinés aux enfants (dons aux écoles, spectacle de Noël, Carnaval, Halloween ...).

L'Assemblée Générale se déroule dans la nouvelle salle des associations, ancienne cantine scolaire de Saint Germain. **20 personnes** Sont présentes à cette Assemblée Générale :

Ludovic LE GOAS, Aurélie SCHINDLER, Fanny ENGEL, Aurélia MOLINA, Sophie GASPARD, Estelle COLLET, Anne-Gaëlle CROQUET, Sabrina DRINE, Sabrina NOEL, Estelle MONNIER Virginie EMMERY, Sylène FOSSE, Mélodie GAZILLE, Annabelle GIRAUD, Elodie CHAPLET, Catherine et Patrick MELLARE, Sabine LEFEBVRE, Stéphanie et Régis LECLERE.

a) Constitution de l'association

1.a.i) Les adhérents

L'association existe grâce à ses membres qui s'acquittent de leur cotisation, et grâce aux subventions données par les Mairies de St Germain/Courdemanche.

Pour la saison 2017-2018, l'association comptait **72 adhérents, soit 4 de PLUS** que l'année précédente, avec une **proportion féminine de 68% (49 sur 72 adhérents)**.

1.a.ii) Le bureau exécutif

Effectif depuis septembre 2018, suite au remplacement d'Anne-Gaëlle CROQUET, au poste de président adjoint, par Ludovic LE GOAS (Sophie GASPARD restant présidente) :

Présidente	Sophie GASPARD
Président adjoint	Ludovic LE GOAS
Trésorière	Fanny ENGEL
Trésorière adjointe	Aurélie SCHINDLER
Secrétaire	Aurélia MOLINA
Secrétaire adjointe	Estelle COLLET

Ce bureau s'est réuni à plusieurs reprises durant cette période, soit en effectif complet, soit en effectif réduit avec pouvoir donné aux membres présents.

b) Opérations réalisées pendant cette période

1.b.i) Assemblée Générale Ordinaire en septembre 2018

1.b.ii) Manifestations

(1.b.ii.1) **Halloween** en octobre 18

(1.b.ii.2) Participation au **Marché de Noël** en novembre 18

(1.b.ii.3) **Spectacle de Noël** en décembre 18 : participation financière avec des entrées payantes pour les adultes (gratuites pour les enfants) afin de diminuer le coût du spectacle.

(1.b.ii.4) **Foire à la puériculture** en février 19

(1.b.ii.5) **Carnaval** en mars 19 (boissons GRATUITES cette année encore)

1.b.iii) Moyens d'information/de contact

(1.b.iii.1) Depuis septembre 2013, une adresse sur **Facebook** :

<https://www.facebook.com/groups/gaminsgamines/>

(1.b.iii.2) Depuis mai 2014, un **site internet** : gaminsgamines.jimdo.com

(1.b.iii.3) Valérie, ATSEM à Saint-Germain, a confectionné une **boîte Gamins-Gamines** en septembre 2018 dans laquelle les parents peuvent déposer cotisation/bulletin d'adhésion, notes, remarques.

1.b.iv) Assurance de l'association : reconduction auprès de la GMF en mai 2019.

1.b.v) Dons :

(1.b.v.1) **Dons (juin 19) aux écoles de Saint Germain et Courdemanche** cette année : 400€ pour chacune soit 800€ en tout.

(1.b.v.2) **Don (février 19) à la bibliothèque de Saint-Germain** via le reste de livres récupérés auprès du ministère de la jeunesse en novembre 18.

(1.b.v.3) **Don d'un lot de livres (février 19) à chacune des classes** de Saint-Germain et Courdemanche.

(1.b.v.4) **Don d'un lot de livres (décembre 19) à l'association « Le jardin des Nounous »** pour le Noël des enfants qu'elles gardent.

c) Contraintes

1.c.i) Mise en route du nouveau bureau qui a dû prendre ses marques,

1.c.ii) Participation aux manifestations d'un même noyau d'adhérents qui finit par « s'épuiser ».

1.c.iii) Recherche active de nouveaux parents intéressés pour intégrer le bureau (affichage à l'école de Saint-Germain, prise de parole au moment du spectacle des écoles en juin 19, passage dans les classes à la rentrée de septembre 2019 par les membres « actifs » de l'association)

d) Conclusion

Les membres du bureau exécutif considèrent la saison 2018-2019 satisfaisante avec un programme de manifestations en adéquation avec ce qui était prévu, et les contraintes ont pu être surmontées grâce aux efforts de chacun. Une bonne ambiance est à souligner grâce aux liens d'amitié entre les différents membres de l'association.

2) RAPPORT FINANCIER

L'association a deux comptes :

- Compte courant
- livret

Evolution des charges (dépenses) et des produits (recettes) :

a) Les manifestations

2.a.i) **la manifestation la plus coûteuse (principale dépense) : le Spectacle de Noël.**

- Le prix du spectacle était de **700euros**. Spectacle trouvé par Sophie après avoir passé une annonce sur « les pros du spectacle ».
- Le spectacle a eu lieu dans la salle des fêtes de Saint-Germain.
- Il y a eu 57 entrées adultes (payantes à 2euros) et 42 enfants (gratuits).

CONCLUSION : par rapport à l'année précédente, il y a eu une perte financière à peu près équivalente pour cette manifestation : -573.86 en 2018 contre -587.52euros en 2017.

2.a.ii) **Les manifestations les plus rentables :**

- **Le Marché de Noël**, car depuis 2014, la Mairie a décidé de laisser la gestion du Marché aux associations du village.

Donc les recettes de 2018 de la pêche à la ligne (**200euros**) mais aussi le jeu des enveloppes (**444euros**), la vente de bulbes/des objets fabriqués par les enfants (**15.20euros**) et le don de Raymond (cagnotte de la calèche : **27euros**) ont permis de rapporter à l'association **584.94euros** (frais d'achat de cadeaux pêche à la ligne +

remboursement frais goûter déduits). En **2017**, la recette avait été de **565.23euros**, donc le bilan est stable par rapport à l'année précédente.

- **La foire à la puériculture.**

✓ par rapport à l'année précédente, la recette a été un peu plus importante (385.14euros en 2019 contre 326.50euros en 2018) car :

*il y a eu la suppression d'une réduction quand l'exposant en prenait plusieurs (**4euros la table, 8euros les 2**).

*le Ministère de la Jeunesse nous a fait un don de livres (après demande de Sophie) et nous avons mis certains livres à la vente (recette de **99euros**).

✓ Remarques :

*Forte demande d'exposants (tous n'ont pas pu être satisfaits) avec modification du plan/nombre des tables dans la salle. Mais cette année personne sur la scène.

*La manifestation n'a pas eu lieu en même temps que la grande foire à la puériculture de Dreux au parc des expositions (comme en 2016). De plus, le midi il y a eu le camion pizza « la p'tite fringale » qui s'est installé sur le parking pour proposer à manger. A refaire pour l'année prochaine en mettant plus de pub sur la présence du camion. A voir avec Christine De Almeida ou directement avec propriétaire du camion.

✓ Question : reste-t-on sur les mêmes tarifs en 2020 (4euros la table 8euros les 2, 2tables maxi par personne) ? Réponse : oui.

Remarques sur les manifestations :

- Pour la **fabrication du Bonhomme Carnaval**, nous étions réunis dans la salle des associations, et beaucoup d'enfants/parents étaient présents. Les enfants qui étaient installés à même le sol, avec un groupe de petits pour le pantalon et un groupe d'enfants plus grands pour la chemise. Le bonhomme a pu être laissé dans un coin de la salle pour qu'il sèche, alors qu'auparavant, il fallait le rapporter chez quelqu'un. Les mains ont été confectionnées le jour J par les enfants (matériel d'Estelle : gants plastiques et peinture spécifique) et la tête par Anne-Gaëlle.

- Pour le **Marché de Noël**,

✓ Soit on refait le jeu des enveloppes, mais dans ce cas il faut démarcher dès maintenant des sponsors pour avoir les 200 lots. Soit Aurélie/Aurélia proposent de prendre

un « kit tombola » tout prêt auprès d'Initiatives qui permettra de récupérer 200e environ (moins que le jeu des enveloppes, mais moins de préparatifs aussi !).

✓ L'association est en attente de réponse du Foyer Rural concernant l'organisation générale (réunion à venir).

a) Les subventions

La principale source de revenus : les **subventions** attribuées par les Mairies, en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations organisées.

Pour 2019, les subventions ont été augmentées pour Courdemanche (250euros contre 200euros les années précédentes) et SG (818euros contre 708euros car une manifestation 2019 non programmée initialement (1ers secours) a été rajoutée à postériori pour trouver le financement des tickets de manège du Marché de Noël 2019)

Pas de subventions de l'Agglo d'Evreux (EPN) car pas de demande faite.

b) Cotisations

1.b.i) Augmentation du minimum de cotisation : 1à **2euros** par personne (depuis sept2014). Se pose la question d'une augmentation de cette cotisation. Rappel : l'association ne manque pas d'argent, mais plutôt d'humain et de disponibilité. Cette question de la cotisation sera rediscutée plus tard.

1.b.ii) 6% d'adhérents en PLUS cette année (72 personnes au lieu de 68 personnes), et 19.5% en PLUS de cotisations (221euros au lieu de 185euros)

c) Assurance

Règlement d'assurance pour 2019 auprès de la **GMF jusqu'en mai 2020**, pour un montant de **87.73euros** (87.73euros en 2018). Donc pas d'augmentation.

d) Les fournitures (bonbons, boissons, papier, café, tasses, sucre)

Le budget fournitures a augmenté de 248% (**212.02euros** en 2018-2019 contre 85.34euros en 2017-2018 car :

- Il a fallu renouveler le stock de papier couleur pour les photocopies
- Un BBQ « de fin d'année » en juin19 a généré une dépense supplémentaire par rapport aux autres années de 90euros environ (achats qui permettent aussi d'organiser l'apéritif de l'AG)
- Achat de plus de confettis

- Achat de plus de boissons cette année
- e) Dépenses supplémentaires qui ne sont pas des fournitures de fonctionnement :
 - Frais SPRE (**56.73euros**) et SACEM (**64.36euros**) pour la boum d'Halloween.
 - Achat de lots+emballages pour les pêches à la ligne du Marché de Noël : **0euro** (on a utilisé tous les lots restants et les magazines données en don par le Ministère de la Jeunesse).
 - Bulbes jacinthes : **52.80euros**. Achat de 60 bulbes (au lieu de 40) et les bulbes non achetés ont été données à l'association ISA pour le fleurissement du village (une douzaine).

f) Le compte de résultats

Le **compte de résultats de sept2018-sept2019** est **positif** :

recettes (2514.02) - dépenses (1118.33)=1395.69euros.
--

Donc : l'association dispose de la trésorerie nécessaire à son fonctionnement, avec au **01/09/2019** la somme de **3450.57 euros** sur le compte courant, et de **1629.40 euros** sur le livret.

2) PLANNING MANIFESTATIONS 2019-2020

Sophie décrit en prenant Halloween pour exemple les différentes tâches à accomplir pour la préparation d'une manifestation, afin d'informer les nouveaux adhérents présents.

- 2019
- **Septembre : AG** le 20/09/19
 - **Octobre** : Boum **d'Halloween** samedi 26/10/19 à la salle des fêtes de Courdemanche de 15h- à 18h. Salle des fêtes de Courdemanche est réservée.
 - **Novembre : Marché de Noël** (23-24/11/19 **racheter des lots pour la pêche à la ligne (billes, pâte à prout, objets reine des neiges ont du succès)**).
 - **Décembre : Spectacle de Noël** 01/12/19 à la salle des fêtes de SG. Ouverture des portes à 14h30, début du spectacle à 15h. Sophie rappelle que l'entrée est payante même pour les adhérents de l'association. Cette année, le spectacle sera un bal (Sophie qui a fait la réservation). Salle des fêtes de SG est réservée.
- 2020
- **Janvier** : réunion (bilan fin 2019) et **galette des rois** le vendredi 10/01/20 à 19h30 à la salle des associations. **Réservation salle ok.**
 - **08 Février : Foire à la puériculture** le 08/02/20. Salle réservée par Sophie.
 - **Mars** : préparation du **bonhomme carnaval** un samedi de 10h à 12h à la salle des associations. Date à fixer en janvier et salle à réserver.
 - **Mars : Carnaval** dans les rues de Toisley et dans le petit square le samedi, 15jours après la confection du bonhomme. RV à 14h30 au square et départ à 15h pour revenir à 16h pour le goûter des enfants. Aurélie s'occupera de déclarer en mairie les rues où va il va y avoir le défilé.
 - **Septembre** : date AG le à fixer en janvier 20.

1) QUESTIONS/PROPOSITIONS DIVERSES :

- ✓ Il faut communiquer d'avantage, notamment sur le fait qu'on a **besoin d'aide** pour installer/ranger aux manifestations, par une prise de parole le jour de la manifestation, mais aussi par les flyers/site internet/facebook lorsque les manifestations sont annoncées (« nous avons besoin d'aide pour l'installation/le rangement... »). En effet, Annabelle nouvelle membre, dit que les parents ont l'impression que « tout roule ». A noter quand même que lors de la foire à la puériculture on ne peut pas demander de l'aide aux exposants qui ont payé leur place !
- ✓ Répartition des tâches pour la prochaine manifestation (Halloween).
- ✓ Manège du marché de Noël à réserver de notre côté. Ludovic propose de contacter Sébastien Bertin (coordonnées données par Christine MORA). Il faut voir avec le Foyer Rural pour ne pas faire payer l'emplacement du manège.
- ✓ Fanny dit que le trousseau de clefs de GG doit toujours être retourné à la même personne pour savoir à qui s'adresser au cas où quelqu'un a besoin d'aller à la salle des associations (papiers pour photocopies, accès aux décorations...). Il est décidé qu'il serait confié à Régis Leclère qui habite sur Saint-Germain près de la salle des associations
- ✓ Aurelia propose de mettre sur le tableau d'affichage de Saint-Germain les noms des membres actifs de l'association, et Sophie rajoute qu'une photo serait bien aussi, et pas uniquement les membres du bureau. Cela permettrait aux parents d'entrer plus facilement en contact avec l'association.

2) VOTE DE REMPLACEMENT DU TIERS DU BUREAU :

Le bureau se renouvelle complètement suite au départ de : Aurélia Molina, Fanny Engel et Estelle Collet. Après vote des adhérents et votes à l'unanimité, le **nouveau bureau** devient donc :

Président	LE GOAS LUDOVIC
Président adjoint	REGIS LECLERE
Trésorière	SOPHIE GASPARD
Trésorière adjointe	MELODIE GAZILLE
Secrétaire	AURELIE SCHINDLER
Secrétaire adjointe	ANNABELLE GIRAUD

Le bureau devra être déclaré dans les **3 mois** qui suivent cette Assemblée Générale à la **préfecture de l'Eure** par une « **déclaration de modification des dirigeants de l'association** », en remplissant un formulaire **cerfa n°13971*03**.

Les nouveaux président et trésorier devront aller à la banque CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE de Nonancourt pour valider leurs signatures, et pouvoir faire des chèques au nom de l'association.

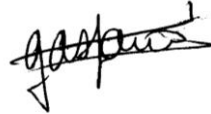
3) POT DE L'AMITIE

Un pot est organisé au début cette Assemblée Générale pour accueillir les nouveaux parents, qui s'achève à **22h20**.

LE GOAS LUDOVIC
Président



SOPHIE GASPARD
Trésorière



AURELIE SCHINDLER
Secrétaire

